

Adresse :

Office Notarial
28 rue Carnot
65 000 TARBES

Parking gratuit réservé à la clientèle

Mail : pascale.teule@notaires.fr

Téléphone : 05 62 46 40 17

VENTE PERRET Bernard à FAIVRE-VIULLIN/LACLEF Maxime
1001761 /PTG /RD /

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pascale TEULE Notaire, titulaire d'un Office Notarial à TARBES, 28, rue Carnot , le 3 mai 2023 il a été constaté la VENTE,

Avec la participation de Maître Marc CHATEAUNEUF, notaire à TARBES, assistant le VENDEUR,

Par :

Monsieur Bernard Régis **PERRET**, chef de publicité, demeurant à CHIS (65800) 2 rue de la Bigorre.

Né à OULLINS (69600), le 16 mai 1966.

Divorcé de Madame Sandrine **GARCIA**, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de TARBES (65000), le 16 juin 2017, et non remarié.

Au profit de :

Monsieur Maxime **FAIVRE-VUILLIN**, directeur centre d'affaires, et Madame Lise Christine **LACLEF**, contrôleur des finances publiques, demeurant ensemble à TARBES (65000) 19 rue Lupau.

Monsieur est né à MONTBELIARD (25200), le 15 juillet 1986,

Madame est née à MONTBELIARD (25200), le 11 mai 1985.

Quotités vendues :

Monsieur Bernard PERRET vend la pleine propriété.

Quotités acquises :

Monsieur Maxime FAIVRE-VUILLIN et Madame Lise LACLEF acquièrent la **pleine propriété du BIEN** objet de la vente pour le compte de leur communauté.

Identification des biens

DESIGNATION

A DOURS (HAUTES-PYRÉNÉES) (65350) 66 Rue des Pyrénées, lieudit "Le Château".

Un terrain nu destiné à la construction.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
D	348	LE CHATEAU	00 ha 30 a 00 ca
D	351	LE CHATEAU	00 ha 00 a 54 ca

Total surface : 00 ha 30 a 54 ca

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les **PARTIES** déclarant que ce **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation.

PRIX

La présente vente est conclue moyennant le prix de **QUATRE-VINGT-UN MILLE EUROS (81 000,00 EUR)**.

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A TARBES

LE 3 MAI 2023

